R03 · Grille de contrôle et de réécriture

Une prescription environnementale est-elle pilotable ?

Fiche pratique v1.0

Vérifier qu’une prescription peut être comprise, exécutée, contrôlée et corrigée lorsqu’un écart apparaît.

Pertinence opérationnelle	Technicité requise	Facilité de mise en œuvre
★★★★★ 5/5	★★★☆☆ 3/5	★★★★☆ 4/5

Pourquoi cet outil ?

Une intention générale ne suffit pas à organiser un contrôle. Cette grille aide à formuler ce qui doit être fait, par qui, selon quelle méthode et avec quelle preuve. Elle améliore le dialogue entre le rédacteur, l’exécutant et le contrôleur et permet d’identifier les moyens nécessaires dès la préparation de la mesure.

Note explicative

La grille examine dix composantes : objectif, indicateur, référence, seuil, méthode, fréquence, responsable, preuve, correction et réexamen. Pour chacune, renseigner Oui, Partiel ou Non et préciser la correction attendue.

À qui s’adresse-t-il ?

Services instructeurs, collectivités, bureaux d’études, maîtres d’ouvrage et responsables de suivi.

À réunir avant de commencer

Disposer du texte de la prescription, de son objectif, de l’acte ou du contrat concerné et des moyens prévus pour son exécution.

Utiliser la ressource

1. Choisir une prescription déterminante et expliciter l’effet recherché.

2. Passer les dix composantes en revue et décrire les ambiguïtés constatées.

3. Réécrire les verbes généraux en actions observables, avec une méthode et une échéance.

4. Faire relire la formulation par les personnes chargées de l’exécuter et de la contrôler.

5. Consigner la décision de revue, le responsable de la révision et le délai.

Résultat attendu

Une prescription précisée ou une liste courte de compléments à produire avant validation, avec une responsabilité de révision.

Exemple d’utilisation

Remplacer « assurer un suivi régulier » par une mesure identifiée, sa fréquence, son responsable, la preuve à conserver et la réaction attendue en cas d’écart.

Portée et limites

Une prescription bien rédigée n’est pas nécessairement juridiquement fondée ou techniquement suffisante. Les seuils et délais de l’exemple sont pédagogiques ; ils doivent être définis pour la situation réelle.

Pourquoi ces étoiles ?

Pertinence 5 : produit directement une revue et une formulation exploitable. Technicité 3 : connaissance de la mesure et de son cadre. Mise en œuvre 4 : grille courte, adaptable à partir d’un texte existant.

Documents et références

Une prescription environnementale est-elle pilotable ? — Nexus Terra, v1.0, juillet 2026 ; grille, méthode et modèle imprimable.

Acte, contrat et textes applicables à l’opération — À identifier dans le dossier ; aucune référence universelle n’est présumée.

Étoiles : appréciation éditoriale, sans avis d’utilisateurs ni note globale. Technicité élevée = connaissances plus spécialisées ; facilité élevée = démarrage plus simple.